Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902183-20251218-DE_CITEMU_5_25-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'EPIC CITE MUSICALE DE PONT-CROIX
REUNION DU 18 décembre 2025
A 18 HEURES 00

Membres en exercice : 14
Présents : 8
Procuration : 0
Votants : 8 dont 2 élus ayant deux voix et 6 personnalités qualifiées ayant 1 voix, soit 12 voix au total.
Date de convocation : le 9 décembre 2025

ETAIENT PRESENTS	Benoît LAURIOU, Odile DIVANAC'H, Bernard BELNOUE, Gilbert GOLLY, Michel BRIANT, Philippe NADAUD, Marie CARRINCAZEAUX Jean-Yves LUCAS
ETAIENT EXCUSES	Yves KERISIT, Jean-Pierre LE COZ, Françoise MAINE Philippe GOUTEL Gwenegan CAOUISSIN, Fréderick PRUSS, Céline GOUDEDRANCHE a été nommée secrétaire de séance.

N° 5-2025

BUDGET PRIMITIF 2026

Après prise de connaissance du compte administratif provisoire de l'EPIC par l'ensemble des membres présents, le Président expose le budget primitif 2026.

Monsieur le Président demande au conseil d'administration de l'approuver.

Après en avoir délibéré
et avoir entendu l'exposé du Président,
Le Conseil d'administration a voté comme suit :
Suffrages exprimés : 12 voix
Pour : 12 voix

APPROUVE le budget primitif 2026 de L'EPIC Cité Musicale.

Le Président
Benoît LAURIOU

Certifiée exécutoire dès transmission en Préfecture le
Date de publication en Mairie